

**COMMUNE NOUVELLE  
LA TOUR- BLANCHE-CERCLES**

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 FEVRIER 2019**

---

Date de la convocation : 6 février 2019

---

Nombre de membre en exercice : 21          Présents : 15          Votants : 15

---

Séance ordinaire du 13 février 2019

L'an deux mil dix- neuf le 13 février à 18 H 30 à la mairie de La Tour Blanche

Les membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de La Tour-Blanche, sous la présidence de Monsieur Paul Malville, Maire de la commune nouvelle La Tour-Blanche-Cercles

Etaient présents (p) Absents (A) Excusés (E) - Représentés (R)

MALVILLE Paul	P	LENEUTRE Bernard	A	FARGES Raphaël	A
BONNEFOND Daniel	P	RIVET Jean-Louis	P	DANVIN Eric	P
RAYNAUD Robert	A	BERTAUD DU CHAZAUD Emmanuel	P	MICHELET Patrick	P
ROUMAILLAC Martine	P	THOMAS Jean-Marie	P	PRECIGOUT Fabienne	P
PASSIE Daniel	P	DORBEC Pascal	P	RIVET Catherine	A
PAUTROT Marielle	P	PETTS Etienne	P	BORDIER Gaëtan	A
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	P	FAURE Mélanie	A	TAMISIER Jean	A

Madame Roumaillac Martine a été désignée secrétaire de séance.

**L'ordre du jour :**

- Travaux 2019
  - Subventions 2019
  - Chantier formation maison Maspinard
  - Etude de faisabilité carrière de lumières
  - Logement de l'école de La Tour Blanche
  - Ouvertures de poste
  - Devis essais préalable à la réception des travaux d'assainissement collectif
  - Questions diverses
-

## 1) Travaux 2019

Il a été présenté les restes à réaliser 2018. Pour réaliser les raccordements de l'ensemble des bâtiments communaux au tout à l'égout il est prévu une enveloppe de 10.000 € inscrite au budget primitif 2019.

PROGRAMMES	DEPENSES				RECETTES			
	PREVISIONS DEPENSES	REALISE	RESTE FIN 2018	RESTES A REALISER	PREVISIONS RECETTES	REALISE	RESTE FIN 2018	RESTE A REALISER
EXTENSION ECOLE	265.960,00 €	258.557,97	7.402,03	4.464,62 €	204.592,00	118.654,45	DETR 43.537,55 € CG 42.400,00 €	85.937,55 €
FENETRES LA BOITE A BOSSE	5000 €	0	5.000,00 €	2.976,00 €				
BATIMENT PONCEAU	25.000 €	8.70,54 €	16.929,46	7.442,40 €	emprunt 25.000 € C.G 9.000 €		25.000 € 9.000 €	34.000 €
ERADICATION LUMINAIRES BOULES	5.600 €	0	5.600 €	4.430,00 €				
ACHAT MAISON MASPINARD	30.000 €	0	30.000 €	30.000,00 €	30.000 €		30.000 €	30.000 €
ENFOUISSEMENT RESEAUX	40.000 €	0	40.000 €	30.263,00 €				
				79.576,02 €				149.937,55 €

## 2) Subventions 2019

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le montant des subventions à attribuer au titre de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 2.488 €, répartie comme indiqué ci-dessous :

ASSOCIATIONS	TOTAL
ADMR	1 070 €
COMITE DE JUMELAGE	100 €
FONDATION DU PATRIMOINE	150 €
JUDO VERTEILLAC	100 €
SECOURS POPULAIRE Français	100 €
T SMB	650 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
UDAF	50 €
ADIL	38 €
PACT ARIM	30 €
CROIX ROUGE	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 488 €</b>

- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2019,

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

## 3) Chantier formation maison Maspinard/offre locative à destination des jeunes agriculteurs

### Maison Maspinard :

Il est évoqué la possibilité de lancer un chantier école formation pour rénover la maison Maspinard.

Une étude de faisabilité sera réalisée par l'ATD pour proposer un aménagement intérieur.

L'AFPA visitera le chantier afin d'établir la durée du chantier et le nombre de stagiaires possibles. Le rendez-vous est prévu mi-mars.

Les matériaux et les frais de repas seront pris en charge par la commune. Les frais de formation des stagiaires seront pris en charge par la Région et le Département.

L'objectif du chantier est de permettre, en plus de la valorisation du patrimoine local, d'apporter une réponse au public le plus éloigné de l'emploi en leur apportant un premier niveau de qualification.

#### **Offre locative jeunes agriculteurs :**

Il est étudié la possibilité de cumuler le chantier école avec un appel à projet Région pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants et jeunes agriculteurs de 18 à 40 ans qui envisagent de développer une activité professionnelle agricole dans un territoire rural. Il s'agit d'accompagner les initiatives facilitant l'installation des jeunes agriculteurs sous forme de logements passerelles.

Objectif au niveau local :

- Créer les synergies afin de faire levier dans le processus d'installation
  - Proposer des logements passerelles à loyer très modéré permettant de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs et de leurs familles.
  - Les projets logements pourront se voir adjoindre des équipements complémentaires afin de loger des saisonniers, des alternants ou des stagiaires de l'agriculture.
- L'aide en étude peut atteindre 20.000 €
- L'aide à l'investissement représentera 60.000 € par logement

#### **4) Etude de faisabilité carrière de lumières**

La commune a rencontré à deux reprises Monsieur Jean-françois Alcoléa de la société Alcoléa et Cie. Celui-ci est pianiste, compositeur, improvisateur et scénographe. Il présente des spectacles empreints de son univers pluriel, alliant musique, créations sonores, lumière, images fixes et animées, arts de la rue, danse. Monsieur Didier Seguin de l'ADI (Agence de développement et d'innovation) Nouvelle Aquitaine, chef de projet au sein de cette association l'a accompagné. La mission de l'ADI repose sur 4 domaines d'actions :

- L'accompagnement à la transformation des entreprises
- L'attractivité et l'implantation d'activités
- Développement des filières d'avenir
- L'animation du réseau régional de l'innovation

Après ces deux visites le projet de transformer les carrières les intéressent vivement. Afin de définir la pérennité du projet, il est proposé de réaliser une étude de faisabilité et de demander une subvention dans le cadre de l'appel à projet TINA (Tourisme Innovant en Nouvelle Aquitaine). Le coût de cette étude est estimé à 20.000 € finançable à 50 %

Considérant qu'il s'agit d'un projet de territoire, la communauté de communes sera invitée pour discuter du projet car le rayonnement n'est pas que communal. De plus, un portage financier de l'opération, si l'étude met en avant un potentiel, sera difficilement supportable budgétairement par la commune.

Une réunion est prévue le 14 mars avec la CCPR.

## 5) Logement de l'école de La Tour Blanche

Le logement de l'école de La Tour Blanche n'est plus habité depuis quelques mois. Il est évoqué la possibilité d'y installer la garderie. Elle est actuellement à Cercles mais l'idée de créer « un pôle scolaire » serait peut-être un atout supplémentaire pour les écoles.

Considérant que la communauté de communes est compétente en la matière, il est proposé d'inviter la responsable du service afin d'étudier la possibilité d'un déplacement.

Mme Fabienne Cabirol Calvel sera donc invitée afin d'étudier la faisabilité de cette idée.

## 6) Ouverture de postes

Il est décidé de créer deux postes :

- Le premier pour un agent en contrat à durée déterminée depuis bientôt 6 ans. Il est proposé de renouveler son contrat en CDI en tant qu'adjoint technique territorial à partir du 1<sup>er</sup> août 2019.
- Le second suite à la réussite d'un examen professionnel de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> Classe à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

## 7) Devis essais préalable des travaux d'assainissement collectif

Il a été lancé une consultation de plusieurs entreprises pour la réalisation d'une mission d'essais préalables à la réception dans le cadre du programme de réhabilitation des équipements collectif sur la commune de La Tour Blanche. Les missions souhaitées :

- Passage caméra vidéo
- Essais étanchéité à l'air
- Tests de réception refoulement
- Tests de compactage

Trois entreprises ont été consultées donc voici le résultat :

ENTREPRISES	ADRESSE	MONTANT HT
MARCHEIX IVC	19270 SAINTE FEREOLE	18.916,90 €
HYDROLOG	33694 MERIGNAC	N'a pas répondu
COVICA	33127 SAINT JEAN D'ILLAC	20.269,40 €

Après examen, l'entreprise MARCHEIX IVC est retenue.

## 8) Questions diverses

Monsieur Bonnefond indique qu'il convient de remanier la toiture de l'atelier municipal de Cercles. Il propose de demander un devis à l'entreprise Dominique Bernard.

Il indique également que les travaux en cours à Cercles pour l'assainissement devront être surveillés notamment pour la remise en état du terrain de Mme Lacaton.

Monsieur Malville indique que les panneaux de signalisation vont être prochainement installés. Une observation est faite afin de signaler que le panneau d'entrée de village de Cercles est illisible et mériterait un remplacement.